## Déduction d'un bien dont un époux est propriétaire à la date du mariage ou de l'union civile

Scénario dans le cas d'une moins-value





Valeur brute lors du mariage = 125 000,00 \$

Diminution de la valeur brute à la dissolution à 110 000.00 \$

Hypothèque = 50 000,00 \$

Valeur nette = 75 000,00 \$ à la date du mariage

(125 000,00 \$ valeur brute au mariage – 50 000,00 \$ hypothèque au mariage)

Moins-value = (15 000,00 \$) (110 000,00 \$ valeur brute à la dissolution – 125 000,00 \$ valeur brute au mariage)

## Donc:

Valeur nette au moment du mariage = 75 000,00 \$ (art. 418, al. 1 C.c.Q.)

+

Proportion de moins-value attribuable = (art. 418, al. 2 C.c.Q.)

125 000,00 \$

 $(15\ 000,00\ \$) \times 75\ 000,00\ \$ = (9\ 000,00\ \$)$ 

Déduction totale : 66 000,00 \$



